

PRÉPARATION AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS

Prépa Oral *Concours de rédacteur territorial*

Session 2024

Votre Contact

Eléonore CARPENTIER • 01 42 60 69 48
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

Votre préparation sur-mesure

» UN SUIVI PERSONNALISÉ

Un suivi individuel de chaque candidat
A partir de maintenant et jusqu'au concours
Des épreuves d'entraînement

» EN PRÉSENTIEL ET A DISTANCE

Ateliers de travail
Connaissances et outils indispensables
Méthodologie de l'épreuve

» UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DÉDIÉE

Des formateurs issus du monde territorial
Une équipe disponible

MODALITES PEDAGOGIQUES

Organisée autour d'exemples pratiques, elle est fondée sur une pédagogie active et concrète et sur l'expérience de terrain du formateur. Les apports théoriques sont immédiatement suivis d'exemples et de cas pratiques

Contactez-nous : 01 42 60 69 48 • contact@mercurelocal.fr

Option 1

Culture territoriale

4 journées de formation de culture territoriale

OBJECTIF

Disposer d'une bonne culture territoriale est utile pour la réalisation de la note de synthèse puisqu'elle permet au candidat d'aborder sereinement les problématiques des collectivités locales et d'être efficace dans l'analyse des documents.

L'acquisition d'une bonne culture territoriale est également nécessaire à la réussite de l'oral d'admission.

A l'issue de ces quatre journées de formation, le participant maîtrisera les grands principes de l'environnement des collectivités.

PROGRAMME

►► Formation 1 : Comprendre les collectivités territoriales

- Les collectivités locales françaises
- Le statut juridique
- Les structures de décision
- Les mandats locaux
- L'intercommunalité
- Les compétences des collectivités locales
- Les modes de gestion des services publics locaux

►► Formation 2 : Finances locales

- Les grands principes budgétaires et comptables
- Le vote du budget
- Principales recettes et dépenses des collectivités
- L'évolution des budgets locaux
- Les marges de manœuvre financières
- L'épargne et la structure de financement des investissements

►► Formation 3 : Marchés publics

- La réforme des marchés publics
- Le cadre juridique et réglementaire des marchés publics
- Les grands principes
- Les types de marchés publics
- Les procédures de passation des marchés
- La dématérialisation des procédures
- Les évolutions récentes

►► Formation 4 : Métropole du Grand Paris

- Le projet métropolitain
- La construction d'une métropole attractive
- Le changement du paysage institutionnel
- L'organisation financière

FORMAT

Ces formations se déroulent chacune sur une journée (9h30 à 17h30) entre mars 2023 et octobre 2023 à Paris dans les locaux de Mercure local.

Les dates sont convenues en accord avec les candidats.

PREREQUIS ET EVALUATION

Pas de prérequis. Une évaluation est réalisée en fin de formation (mises en situation).

TARIFS

Collectivité : 1 600€ TTC • Individuel : 500€ TTC

Option 2

Préparation à l'oral

OBJECTIF

L'entretien oral du concours de rédacteur territorial opère une sélection importante entre les candidats et il est nécessaire de s'y préparer sérieusement.

Mercure local accompagne les candidats dans leur connaissance de l'environnement territorial, par la transmission chaque semaine de documents d'actualité et par des formations en présentiel.

Une fois l'épreuve d'admissibilité passée, Mercure local propose au candidat un véritable coaching à l'oral qui comprend une journée de formation en présentiel, un travail écrit sur l'exposé du candidat puis 2 oraux d'entraînement (en présentiel ou à distance).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

►► Coaching à l'oral

- Une journée de formation en présentiel

- Exigences et composition du jury

- Préparation et passages à l'oral

►► Préparation de l'exposé du candidat

- Préparation et rédaction de l'exposé du candidat de 10 mn

- Travail et échange avec le formateur

- Re-rédaction puis nouveaux échanges jusqu'à obtention d'un exposé « parfait »

►► Entraînement à l'oral

- 2 oraux blancs réalisés dans les conditions réelles

- Réalisés en présentiel ou par skype selon les possibilités du candidat

- Débriefing et échanges personnalisés avec le formateur

►► Suivi du candidat jusqu'à la date de l'oral

FORMAT

La préparation à l'oral démarre dès la fin de l'épreuve d'admissibilité.

La journée de méthodologie se déroule en présentiel dans les locaux de Mercure local à Paris (Opéra).

PREREQUIS ET EVALUATION

Pas de prérequis. Une évaluation est réalisée en fin de formation (mises en situation).

TARIFS

Collectivité : 800€ TTC • Individuel : 300€ TTC

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

Le candidat sera suivi personnellement par le formateur référent et l'équipe de Mercure local tout au long de sa formation à partir de mars 2023.



Mercure local met tout en œuvre pour la réussite des candidats, celle-ci ne peut toutefois aboutir sans une implication réelle et un travail personnel du candidat.



œuvre pour la réussite des candidats, celle-ci ne peut toutefois aboutir sans une implication réelle et un travail personnel du candidat.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Eléonore CARPENTIER, Directrice de Mercure local

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et d'un Master d'économétrie, Eléonore Carpentier a débuté sa carrière dans l'analyse financière des collectivités locales au sein du cabinet de conseil FCL, spécialisé dans le secteur local.

Elle a ensuite rejoint le Forum pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales où elle a dirigé l'Observatoire SFL, Statistiques et Finances Locales, avant d'être nommée Directrice des relations institutionnelles. En 2011, elle crée Mercure local, organisme de formation spécialisé dans la connaissance du secteur public et agréé pour la formation des élus locaux.

Fred LOUISY, Direction des Finances, Ville de Bourg-la-Reine

Spécialiste de l'analyse financière des collectivités locales, Fred Louisy a travaillé à Massy puis au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines avant de rejoindre la Direction des finances de la ville de Bourg-la-Reine.

Pédagogue de talent, Fred Louisy accompagne depuis 2011 les élus, les cadres territoriaux, les entreprises et les candidats aux concours de la fonction publique territoriale.

